

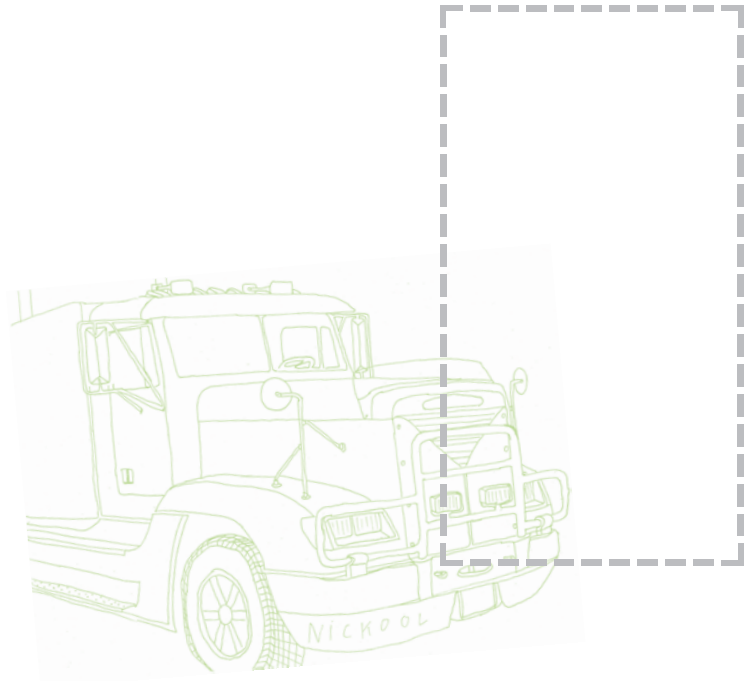


comité cantonal ape-Vaud
avenue de Rumine 2
1005 Lausanne
tél 021 341 90 77
fax 021 341 90 79
info@ape-vaud.ch
www.ape-vaud.ch

bulletin.
association vaudoise des parents d'élèves
no 142 • juin 2007

Etre partenaire...

Edito	1
Dossier	2-6
Revue de presse	7
Bons plans pour l'été	8
Les groupes	9
Actualités du comité cantonal	10-11
Agenda	12



édito

Courage !

Toi, qui depuis le premier jour, as manifesté ton manque de motivation devant l'école. Toi, que j'ai emmené dès la 2ème année voir le psychologue scolaire parce que ton absence d'envie montrait que la vie elle-même t'était difficile. Toi qui, finalement, as redoublé la 4ème année pour te donner le temps de reconstruire ton estime de toi et te permettre de consolider ta lecture notamment, mais toi qui, au final, n'as rien lu, es resté au fond de la classe, oublié.

Toi, qui, en 5ème, as vite compris que l'allemand demandait un effort important, et que, malgré les encouragements de ton enseignante, tu as fini par abandonner en 6ème, au profit de cours de soutien où tu faisais, parfois, tes leçons.

Toi, qui as pris le temps de lire la lettre de proposition motivée d'orientation, qui, à chaque ligne baissais la tête en lisant : « ... a de la peine, a une maîtrise limitée, ne possède pas, peine, doute, rechigne, doit être continuellement stimulé... ». Toi qui m'as tendu cette lettre en disant : « Tu vois, je te l'avais bien dit, je suis nul ».

Toi mon fils, lorsque tu liras ces lignes, sache que, assise sur mon canapé, à ce moment-là, j'ai pleuré.

Sur cette école que je défends et qui, pourtant, te fait violence en ne te considérant que par ce que tu n'es pas. Sur ce système, qui, privilégiant la sélection, ne te reconnaît pas dans toutes tes compétences.

Il n'y a que lorsqu'on parle des travaux manuels que les quelques termes utilisés sont encourageants : « Excellent travail, très positif et autonome ». Là, tu as trouvé un objectif clair et concret à atteindre, tu as pu donner du sens à ton travail.

Alors, mon fils, courage ! Tu es plein de potentiel. Un jour, j'en suis persuadée, le monde entier lira ton « Best-seller » :

« Mémoires d'un chauffeur de camion heureux »

A tous les parents qui se reconnaissent dans ce témoignage, ne baissez pas les bras, car c'est de notre soutien inconditionnel dont nos enfants ont besoin.
Bon été à tous !

Sylvie Pittet Blanchette

Vers une école plus accessible aux parents, grâce aux Conseils d'établissement

Les autorités communales et scolaires sont en ébullition ces temps-ci. Elles ont jusqu'en 2011 pour définir la forme qu'elles entendent donner aux Conseils d'établissement et se mettre ainsi en conformité avec la nouvelle loi scolaire. Ces Conseils d'établissement, dans la foulée d'EVM, doivent permettre une intégration de l'institution scolaire dans la société et un esprit de partenariat entre les différents intervenants dans la vie de nos enfants. Cette reconnaissance de nouveaux partenaires dans l'école est une étape importante dans l'histoire vaudoise.

Toute l'Europe et les pays industrialisés sont touchés par ce mouvement et certains vont même jusqu'à encourager l'exercice d'un certain pouvoir parental comme en Espagne où l'école a une plus grande autonomie ou encore au Danemark où les parents sont majoritaires dans les conseils d'école et peuvent participer à l'embauche des enseignants. En Finlande, les établissements sont gérés conjointement par les familles et les autorités. Tous ont compris l'importance de la collaboration pour améliorer un certain consensus autour et au sein de l'école, donc son efficacité et ainsi lutter contre l'échec scolaire.

Une école plus ouverte

Du point de vue historique, l'école est née d'une volonté politique de soustraire les enfants à l'influence du milieu familial. Aujourd'hui cette mission n'a plus cours. Pourtant force est de constater que le débat de fond sur les objectifs de l'école publique échappe toujours aux principaux concernés : le public en général et les parents en particulier. Otage de l'arène politique, l'école ne prête le flanc qu'à de basses luttes partisans. Pourquoi se déchirer pour décider si l'école doit évaluer les élèves au moyen de notes ou d'appréciations, alors qu'on n'a jamais pris le temps de se rassembler autour de la définition commune des missions de l'école ? Pourquoi imposer des réformes sans jamais en discuter des causes ? Pourquoi ne jamais descendre dans l'arène pour exposer et débattre des courants pédagogiques ?

Comment le métier d'enseignant et l'institution scolaire sont-ils passés de vocation et autorité respectée, à autorité contestée ?

Plusieurs réponses sont possibles (dont une qu'il faudra bien prendre le temps d'explorer un jour : l'antagonisme qu'il y a entre former et sélectionner). Parmi ces réponses, bon nombre trouveront remède dans l'instauration d'un dialogue ouvert entre partenaires.

Nous voyons les Conseils d'établissement comme l'organe adéquat pour déverrouiller l'institution scolaire et ouvrir enfin le débat aux acteurs vraiment concernés.

Ainsi, le 30 janvier 2003, la ciip (conférence intercantonale de l'instruction publique) a publié sa déclaration sur les finalités et objectifs de l'Ecole publique. Perdue dans les méandres politico-décisionnels, il a été malheureusement peu question de ce document pourtant essentiel et auquel l'apé ainsi que la FAPERT (Fédération des associations de parents d'élèves de romandie et du tessin) se rallient totalement.

Cette déclaration, commune à tous les cantons romands, devrait enfin sortir de l'ombre et servir de base de réflexion au

sein des établissements, entre représentants des milieux concernés, dans le but de définir et orienter les projets éducatifs de l'établissement.

Une école en lien avec les réalités du terrain

La nouvelle loi scolaire fait de nos Conseils d'établissement une plateforme de discussion et d'échange, composée à part égale de représentants de l'établissement scolaire, des autorités locales, de la société civile et des parents. D'institution scolaire, fondée sur un mode de communication traditionnellement hiérarchique, l'école devient une communauté scolaire, fondée sur des valeurs et des règles de fonctionnement choisies ensemble. Ce changement, au niveau de la conception et du fonctionnement de l'école nous paraît essentiel. En effet, greffer le partenariat collectif sur une organisation fermée de style bureaucratique reviendrait à le dénaturer et à le transformer en « partenariat-alibi ».

Concrètement, nous voyons là la possibilité pour chaque partie de mieux comprendre le point de vue des autres et de faire part du sien, d'identifier les obstacles à un fonctionnement idéal, de définir des objectifs communs, de s'entendre sur le meilleur moyen de réaliser les objectifs définis et de les mettre en œuvre collectivement.

Dans le cadre général des objectifs scolaires communément admis (savoir bien lire, bien écrire, bien compter, etc.), les discussions au sein du Conseil d'établissement pourraient viser à ce que ces objectifs s'appliquent pour tous, et sur toute la durée de la scolarité en contribuant à un meilleur fonctionnement de l'école. Créer un « climat d'établissement » qui développe un sentiment d'appartenance et de solidarité, édifier un projet éducatif commun, ériger les structures d'accueil et les intégrer dans le lieu et dans la vie de l'école, devraient faire partie des préoccupations du Conseil d'établissement en vue d'une meilleure efficacité de l'école.

Le parent-relais

Pour en revenir à la part de représentation qui nous concerne plus particulièrement, à savoir les parents, la loi ne définit pas le mode de désignation des représentants. Dans les futurs Conseils d'établissement, les différents partenaires seront répartis en quatre quarts égaux. Les représentants des autorités communales pourront compter sur le soutien de leur conseil communal ou de leur parti s'il y en a. Les représentants de l'école, eux, recevront l'appui des autres professionnels œuvrant dans les établissements à travers la conférence des maîtres. Les propositions des comités des différentes associations composant la société civile donneront du poids à leurs représentants.

Et nous parents ? Serons-nous condamnés à ne représenter que notre propre famille ? Non, bien évidemment. C'est pourquoi l'apé a proposé que chaque classe soit représentée par un parent (délégué de classe). Ces représentants formeraient une Assemblée de parents qui elle-même élirait les représentants des parents au Conseil d'établissement. Ce délégué de classe pourrait étendre ses attributions et prendre une fonction de parent-relais avec des tâches bien précises pour permettre la facilitation de la communication entre les enseignants et les familles.

Quel rôle spécifique pour les parents au sein du Conseil d'établissement ?

Le Conseil d'établissement, par le biais des représentants des parents pourrait approfondir certaines tâches, telles que le développement de l'accueil des parents, le soin à donner à la transmission des informations concernant les élèves, organiser des soirées d'échanges parents-enseignants, mieux adapter les informations aux besoins des parents, utiliser les parents comme réseau de compétence, soutenir l'aide à la parentalité.

Souvent, ces pratiques sont mises en place par des enseignants mais à titre individuel, alors que celles-ci devraient être la responsabilité de tous les partenaires. Le lien de proximité enseignant-parent doit être renforcé. Il est temps de dépasser les peurs. Etre partenaire c'est aussi réaliser que nous sommes tous responsables de l'éducation des enfants, et pas seulement les géniteurs.

Conclusion

Un tel système ne garantit pas le même «service» pour tous, mais nous sommes prêts à accepter ces différences, pour autant que, animés par une ambition communautaire et citoyenne les Conseils d'établissement accueillent les informations et suggestions de chaque partie, les replacent dans un contexte pédagogique et social cohérent et les fassent fructifier au service d'une école plus harmonieuse et plus performante.

Le partenariat avec les familles devient l'outil qui permet de mettre au service de l'élève et de ses apprentissages, les compétences complémentaires des enseignants et des parents. Apé-Vaud 2002

Si l'on peut accepter que le partenariat ne se décrète pas en tant que tel, il faut admettre qu'il ne se construira que si il est décrété comme objectif. Nous insistons sur le fait que l'existence du seul Conseil d'établissement, en l'absence de structures de dialogue et de participation pour l'ensemble des élèves, des enseignants et des parents, ne saurait conférer à l'école la valeur de communauté scolaire.

Sans possibilités données aux acteurs de l'école d'exprimer leurs questions, idées, projets... et de réaliser des actions au sein de l'école, le Conseil d'établissement risquera de ne rester qu'un organe alibi.

L'apé espère que nos autorités comprendront l'importance de la création des Assemblées de parents. Elles serviront de «caisse de résonance », de forum d'échange, de lieu du « rendre-compte » des représentants des parents au Conseil d'établissement. Ces assemblées pourront récolter les informations des délégués, et surtout, en assurant l'élection des représentants des parents, elles garantiront la représentativité (cycle, genre, géographique, migrants etc.).

C'est ainsi que toute la communauté locale trouvera une place dans ces Conseils d'établissement et que la cohérence des adultes autour des enfants s'en trouvera facilitée.

Les parents ont prioritairement, pour leurs enfants, le souci d'un bonheur privé. Chaque famille attend de l'école qu'elle favorise ses projets particuliers, ou à tout le moins qu'elle ne les contrarie pas trop. L'école de son côté, outre son rôle dans la construction des connaissances des élèves, et leur accès à des savoirs et des valeurs dont l'universalité permet de dépasser d'éventuelles déterminations socioculturelles, se doit de considérer les individus comme de futurs citoyens. Elle doit ainsi affronter et assumer le brassage social. En conséquence l'école a une mission spécifique qui ne lui permet pas de reprendre les habitudes et les préférences de chacune des familles mais, acceptant la diversité et l'hétérogénéité des élèves qu'elle accueille, elle soumet toute différenciation au sens de l'universel et à la règle de droit. En ce sens, elle est facteur de progrès et de promotion sociale, et s'efforce de trouver le point d'équilibre entre héritage et décentrement. (La place et le rôle des parents dans l'école Rapport - n° 2006-057 __ octobre 2006, de Inspection générale de l'Éducation nationale au ministre de l'Éducation nationale française).

Petit lexique pour s'y retrouver :

Parent-relais :

Notions bien développée dans les pays anglo-saxons, le parent-relais a pour fonction première de faciliter la communication entre les parents et les enseignants. Il accueille les nouvelles familles, aide et soutien l'enseignant pour des actions ponctuelles. Il permet ainsi aux parents de s'impliquer plus activement dans l'école. C'est un soutien pour les enseignants qui peuvent se décharger de tâches « extra-scolaires ». En aucun cas, il ne remplace le développement de liens entre l'enseignant et l'ensemble des parents, ni ne doit focaliser l'attention de l'école au détriment des autres parents. Bien géré, ce relais peut être un véritable soutien pour l'enseignant.

Certains établissements cherchent à développer des parents-relais au niveau multiculturel. Car si les enseignants ont la possibilité de faire appel à des interprètes pour des entretiens officiels avec des parents non-francophones, ils ont parfois besoin d'une aide ponctuelle pour des petites choses du quotidien.

Assemblée de parents :

Réunit les délégués de chaque classe de l'établissement. Un délégué par classe ce qui représente environ une cinquantaine de délégués par établissement.

La médiation scolaire

Dans un édit paru dans l'Éducateur du 9 mars 2007, Jacques Daniélou, président de la Société Pédagogique Vaudoise relate que les relations de l'école avec certaines familles tendent à dérapier trop facilement. Il évoque le recours exagéré à l'ordre juridique et la multiplicité des interpellations directes des parents auprès du Département au lieu de privilégier le dialogue avec les enseignants. Ceux-ci sont de plus en plus sur la défensive et le danger de repli menace : moins de camps, de sorties, puisque source d'embrouille, juste ce qui est légalement nécessaire en ce qui concerne le partenariat école-famille.

Le président de la SPV rappelle une affichette commune (apé-SPV) qui date de quelques années :

Parents et enseignants, ensemble...privilégient des rapports respectueux, prennent le risque de la confiance, respectent leurs espaces de compétences respectifs.

Mais que faire lorsque ça ne marche pas ?

L'apé propose la mise sur pied d'un organe de médiation scolaire. Certes des médiateurs existent à l'école, mais ils sont au service des élèves en difficulté relationnelle avec d'autres élèves, leurs parents ou leur enseignant.

Ce que l'apé demande, c'est une médiation entre les familles et l'institution. En effet, lorsque la communication ne passe plus entre enseignant et parents, la direction de l'établissement est mise à contribution. Mais sa position est difficile. A la fois juge et partie, la direction ne peut de toute évidence garantir une position neutre.

Lorsque les parents contestent une décision d'orientation, ils n'ont in fine que la procédure de recours à disposition. Mais cette procédure ne permet aux

parents que de contester la forme de la décision (se fonde-t-elle sur un nombre suffisant de notes? la décision a-t-elle été traitée en conseil de classe? une rencontre a-t-elle bien eu lieu avec les parents? la contestation a-t-elle été examinée par le conseil des maîtres? etc.). Or la plupart du temps, c'est bien le fond de la décision elle-même qui est contestée, et le parent reste avec l'irréparable sentiment de n'avoir pas été entendu.

Il nous semble donc important de créer un espace neutre de dialogue, où des adultes, avec le soutien de médiateurs formés, arriveraient à trouver un terrain d'entente. Parfois, c'est le Département qui intervient, mais trop souvent, il se trouve également confronté à la même dynamique de hiérarchie. De plus, si la loi a réponse à de nombreuses questions, elle ne va pas résoudre nos craintes et nos frustrations. Le recours à la médiation offre l'assurance pour les uns et les autres d'être entendus et favorise le rétablissement du dialogue entre partenaires. En évitant de recourir à l'ordre juridique, la médiation permettra aux adultes qui entourent l'enfant de retrouver une attitude positive et la capacité à construire un projet pour le bien de l'enfant. Il donnera la possibilité aux parents de dépasser leurs émotions et aux enseignants d'explicitement calmement leurs actes et à tous deux de redevenir des partenaires sur lesquels ils pourront continuer de compter mutuellement. Des bureaux de médiations entre l'Etat et le public existent déjà dans le domaine juridique et de la santé. Le système scolaire ne devrait pas présenter de situations plus complexes à traiter que dans ces deux domaines. Ne coûtant pas cher et pouvant rapporter gros, il devrait être tout à fait possible d'en envisager la création, l'apé en est tout à fait convaincue.

Et ailleurs : témoignages

L'école britannique vue par un parent d'élève vaudois émigré.

A notre arrivée en Grande-Bretagne en 1994, nous avons eu la bonne surprise de pouvoir choisir l'établissement* qui nous convenait le mieux. Après avoir visité plusieurs écoles, nous avons choisi celle qui offrait à notre fille Fleur (5 ans), les meilleures possibilités d'intégration et d'apprentissage de la langue.

La Headteacher (maîtresse principale) nous a énoncé comment elle envisageait l'arrivée de cette nouvelle élève et laissait entrevoir une collaboration qui nous rassurait face à ce grand chamboulement pour notre enfant ! D'abord, elle allait demander une enseignante parlant français, comme ressource supplémentaire pour notre fille. Cette enseignante qui est effectivement venue pendant plusieurs mois a permis une transition douce au sein même de la classe où elle a également enseigné quelques mots de français au reste de la classe. Ensuite, deux « grandes filles de 6ème » allaient s'occuper de Fleur en restant avec elle pendant les récréations et au réfectoire. Après quelques jours, ces filles me saluaient fièrement en français!

De manière générale, l'école organisait chaque matin une réunion de tous les élèves et de leurs enseignants pour discuter des affaires courantes, parfois assister à des actions de prévention, chanter ou organiser les nombreux événements qui jalonnent une année scolaire (spectacles, disco pour les élèves, courses d'école, levée de fonds...). Le premier jour, quand je suis venue rechercher Fleur à l'école, tout le monde la saluait par son prénom. Normal, elle avait été le thème principal de la réunion du matin !

De plus, cette école permettait à un jardin d'enfants indépendant de profiter des locaux et du reste des infrastructures. Cette proximité favorisait toutes sortes d'interactions et de solidarités entre les grands, les petits et les tout petits. C'est ainsi qu'Alexandre a commencé le jardin d'enfants à 2 ans avec sa grande sœur dans les environs ; d'ailleurs, l'éducatrice n'hésitait pas à aller la chercher si le cadet avait besoin d'un petit coup de main. Tout cela paraissait normal et naturel !

La première semaine, il a neigé. Évènement assez rare en Angleterre ; plusieurs des plus jeunes enfants n'avaient jamais vu de neige. L'enseignante m'a tout de suite demandé si je voulais venir en classe avec des photos et raconter aux enfants le pays d'où nous venions. J'ai hésité à cause de mon accent et de mes fautes de

grammaire. Elle m'a rassurée et c'est comme cela que j'ai pu montrer les photos des Dents du Midi enneigées, du village chablaisien que nous venions de quitter, bien différent des villages anglais, du vignoble... Leçon de géographie improvisée !

Par la suite, j'ai, comme beaucoup d'autres parents, aidé pour des activités (bricolages, pâtisseries, lecture, mini conférences) dans la classe de ma fille. Pendant qu'un parent s'occupait d'une partie de la classe, l'enseignante profitait d'un effectif réduit pour renforcer son enseignement.

La journée sportive est une institution pour laquelle de nombreux parents prennent congé et mouillent leur chemise! Le clou de la journée pour les enfants : la course des papas et/ou des mamans !

En scolarisant leur enfant, les parents deviennent automatiquement membres du PTA (parent-teacher association)**. Ils se rencontrent régulièrement pour discuter de la vie de l'école, de son organisation et de l'attribution des fonds récoltés non négligeables. Le comité directeur de l'école, formé de délégués (autorités, parents, maître principal) gère l'enveloppe attribuée par l'état en fonction du nombre d'élève.

Le système n'était cependant pas parfait et tendait vers une inégalité entre les écoles selon la motivation des parents qui « portent » réellement l'école. Mais, il avait l'avantage de ressembler à un vrai partenariat entre enseignants, parents et enfants qui tous se sentaient partie prenante de leur école.

Le plus difficile finalement a été de revenir en Suisse et de se faire remettre en place par une enseignante qui estimait que les enfants de sa classe étaient ses élèves, mais oubliait que son élève était aussi mon enfant !

MC

*public (classes enfantines jusqu'en 6ème)

** Association des parents et des enseignants

Implication des parents dans la vie d'une école primaire publique

Expérience australienne 2002-2005/ Laurence Muller Ahtari, Le Mont

L'idée de base

L'école accueille et encourage toute implication des parents dans la vie de l'établissement scolaire étant donné que tant la direction de l'école, que le corps enseignant que les parents visent le même objectif qui est le savoir et le bien de l'enfant et que dès lors « plus il y a de mains, mieux le but peut-être atteint ».

Organes de l'école

« School Council »

Composé de représentants élus de professeurs et de parents d'élèves, plus le directeur, le conseil dirige l'établissement dans le cadre de ce qui a été dicté par le département de l'éducation. Des sous-comités existent pour traiter de sujets plus spécifiques.

« APE » élargie (car ouverte à toute personne liée ou non par des liens de sang à l'élève fréquentant l'établissement scolaire) se réunit tous les premiers lundis du mois et certains soirs de telle sorte que tout parent puisse y participer y compris ceux qui travaillent pendant la journée (une garderie est dès lors organisée). L'APE se réunit dans les locaux de l'école (un local non utilisé pendant ces périodes leur est mis à disposition). L'APE sert en particulier à lever des fonds (fundraising events) pour compléter ceux reçus par l'Etat. Ex : pendant notre séjour, les enseignants et les parents souhaitaient améliorer la salle de musique et acheter un nouveau piano. Ceci a été réalisé grâce à une journée de ventes d'occasions et une soirée musicale. Les parents ont tout organisé, les enfants étaient aux stands, une action merveilleusement instructive pour les enfants ! Ils étaient fiers de ce nouveau piano qu'ils avaient en quelque sorte payé de leur propre travail.

Représentants de classe

Les représentants de classe agissent comme un lien entre l'enseignant et les parents. Leur rôle sert à accueillir les nouvelles familles, contacter les parents des élèves de la classe pour toute activité nécessitant une assistance pour le professeur (ex. sortie à la piscine, à la patinoire, la maîtresse a besoin d'aide, c'est ce parent-représentant qui va faire les appels pour trouver les aides nécessaires)- l'enseignant se trouve déchargé de ce fait.

Conclusions

De manière générale, les parents sont appelés à participer le plus possible à la vie de l'école. Sur demande de l'enseignant, les parents sont appelés à aider pour certaines activités en classe. Ex. Plusieurs fois pendant notre séjour, j'ai été appelée à faire de la lecture avec les enfants (c'est-à-dire à les écouter lire et les corriger – étant donné des classes de 24 enfants en première année scolaire obligatoire – 5 ans environ- et une

priorité absolue mise à l'apprentissage de la lecture- il était précieux pour l'enseignant de pouvoir compter sur deux parents par jour- les enfants savaient tous lire à la fin de cette première année !!!)

Mélissa : 17 ans Un partenariat ? Pourquoi pas...

Que se soit un collège, une école ou un gymnase, la situation est toujours la même : les professeurs sont détestés, les élèves sont des cancre et le résultat est le même, des heures de colle...

Mais, c'est à ce moment là que ça se complique. La majorité du temps, les parents apprennent les mauvaises nouvelles au dernier moment soit par le biais de la poste, soit au moment de signer la fiche de l'heure de retenue !

Comme toujours, cela part en vrille et tout le monde crie...

La communication dans une école se fait toujours ainsi :

Prof. _ élève Elève _ parents

Il faudrait ajouter : Prof. _ parents

Et que tout le monde puisse trouver des arrangements.

Moi, par exemple, j'ai réussi à redoubler ma 1ère année de gymnase et savez-vous quand mes parents l'ont su ? Pratiquement le dernier jour d'école...

Dans certains collèges, on fait ce qu'on appelle un « conseil de délégués » (chaque classe est représentée par un élève). En tant que déléguée, je peux vous dire que même entre élèves, il est difficile de s'entendre... La majorité des demandes des élèves ne sont même pas retenues. Mais, c'est moins important. Ce qui compte c'est qu'il faudrait vraiment faire en sorte que chacun puisse se faire entendre : Professeur, élève et parent.

Pour aller plus loin :

- Pistes pour le développement d'un partenariat interactif Ecole – Familles : apé-Vaud, 2002, www.ape-vaud.ch
- AUDUC J-L., *Parents, ne restez pas sur le trottoir de l'école*, Nathan, 2004
- DUBET F., dir. DE SINGLY F., CHARLOT B., MEIRIEU Ph., *Ecole-Familles: le malentendu*, Editions Textuel, 1997
- ECOLE-FAMILLES, « *Je t'aime, moi non plus* », Hachette Education, Paris, 2001
- EURYDICE, *La place des parents dans les systèmes éducatifs de l'Union européenne*, 1998
- MOREAU G. *Les parents, l'école et la collectivité : l'école entre famille et cité*. Ville de Rennes, 2004
- MEIRIEU P. coord., HAMELINE D. collab. *L'école et les parents : la grande explication*, Plon, 2001
- OCDE : *Les parents partenaires de l'école*, OCDE, 1997
- Rapport - n° 2006-057 __ octobre 2006, de Inspection générale de l'Éducation nationale française : La place et le rôle des parents dans l'école
- VERBA Daniel : *Echec scolaire : travailler avec les familles*, Dunod 2006
- Le site Internet des conseils d'établissement du ministère de l'Éducation québécois : <http://www.meq.gouv.qc.ca/conseils>



Scolarisation

77 millions d'enfants ne vont toujours pas à l'école. Quelque 75 pays en développement sont mal partis pour atteindre l'objectif de l'ONU de garantir une place à l'école primaire pour tous les enfants d'ici à 2015, a regretté la Commission européenne, annonçant de nouvelles contributions de plus de 3 milliards d'euros. Toutefois, l'accès à l'école primaire et le nombre de filles scolarisées augmentent.
Le Temps, le 03.05.2007

Les ados créent un jeu bilingue pour apprendre en s'amusant

Comme son nom l'indique, le Neuro'surf stimule les connaissances de ceux qui y jouent. Ce jeu bilingue, créé de toutes pièces par une classe de neuvième année de l'école secondaire de Tramelan, est devenu un moyen d'enseignement applaudi par les autorités cantonales qui encouragent la mise sur pied de programmes de préparation à l'entrée dans la formation professionnelle. A ce titre, le « Neuro'surf », sorte de « Trivial Pursuit » est un formidable tremplin. Huit heures par semaine, durant toute cette année scolaire, les élèves ont créé un support ludique, bilingue et surtout éducatif sans faire l'économie de l'apprentissage des sciences, de l'histoire et de la géographie qui se retrouvent dans ce jeu. Pour ces ados, créer un jeu n'a pas été de tout repos. Outre le contenu - 80 questions par domaine - il a fallu s'essayer à la promotion du produit et à une recherche de fonds pour sa fabrication. Mais cette création a aussi été une affaire de persévérance. « Nous avons aimé l'accueil réservé à notre projet hors de Tramelan. Par contre, la traduction des questions en allemand a été fastidieuse. Tout comme la mise en boîte des cartes de jeu » ont expliqué les élèves. Après beaucoup de sueur, de montées d'enthousiasme et de petits abattements, le Neuro'surf est sorti. Près de 600 jeux ont d'ores et déjà été vendus. Et les élèves n'ont pas hésité à envoyer leur création aux 26 cantons de Suisse. Apprendre en s'amusant, le rêve de tout élève. Avec le Neuro'surf, l'allemand devient sympathique. Et les auteurs tramelots ont pu disposer d'un bagage culturel bien suffisant pour leur permettre de décrocher une place d'apprentissage dès août, ou de poursuivre leur formation.
L'Impartial, le 09.05.2007

Il vaut mieux avoir cent sous... que d'être sans le sou !

Les jeunes en situation d'endettement voire de surendettement sont de plus en plus nombreux. Interpellées par cette problématique dans le cadre de leur formation, deux étudiantes jurassiennes en maturité professionnelle commerciale ont créé un site internet dans le but de sensibiliser leurs pairs et de leur éviter de tomber dans le piège des factures à n'en plus finir. A l'adresse www.centsous.com, jeunes et moins jeunes peuvent trouver une foule d'informations sur le sujet. « Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un projet interdisciplinaire mené sur une année » expliquent les deux étudiantes Angela Violi et Marion Girardin. Elles ont choisi d'utiliser le web comme média afin que leur travail soit « accessible au plus grand nombre et surtout aux jeunes. En parcourant les pages, ces derniers découvriront comment faire un budget, comment économiser et surtout comment organiser ses dépenses pour ne pas avoir de mauvaises surprises. » « Il est intéressant de constater que souvent les jeunes croient savoir ce qu'est l'endettement mais ignorent qu'ils sont eux-mêmes endettés » soulignent les deux étudiantes, dont la démarche a d'ores et déjà reçu le soutien du Service cantonal de l'enseignement. Les deux jeunes femmes souhaitent que leur site puisse s'inscrire dans la durée. « Soit une association le reprendra à son compte, soit nous continuerons à le développer nous-mêmes, toujours dans l'optique que les jeunes apprennent à percevoir l'argent avec un regard adulte et de manière délicate. » concluent-elles.
Quotidien Jurassien, le 16.05.2007

Quelques idées de sorties pendant les vacances...



Métal, plastique, composite..., lequel servira au mieux les desseins de l'ingénieur ou du designer ? Pour mieux comprendre les matériaux et leurs propriétés, l'Espace des Inventions propose à ses visiteurs de venir soupeser, déformer, palper des matières, de les tester en les manipulant grâce à des expériences imaginatives. Nous sommes entourés en permanence par une multitude d'objets dont la forme et la matière nous paraissent relever de l'évidence. Et pourtant... ces objets du quotidien ne sont pas le fruit du hasard. Leur fabrication repose bien souvent sur des connaissances nées dans les laboratoires de recherches.

FEUILLE, CAILLOU, CISEAUX à la découverte des matériaux est une exposition qui lève le voile sur une science peu connue du grand public : la science des matériaux.

Age conseillé dès 7 ans

Espace des Inventions • Vallée de la Jeunesse 1, 1007 Lausanne • 021 - 315.68.80 • <http://www.espace-des-inventions.ch>

Très toucher & Touche-atout

13 mai - 21 octobre 2007
Fondation Claude Verdan
Rue du Bugnon 21
1005 Lausanne
<http://www.verdan.ch>

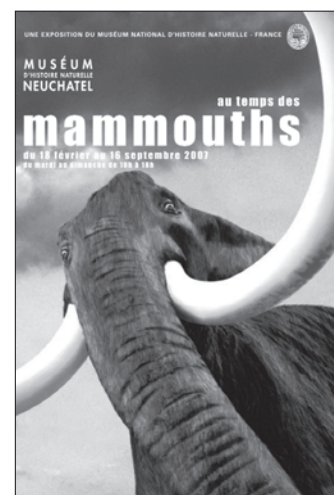
Redécouvrir en famille le sens tactile à travers une cinquantaine d'expériences!
Toucher, être touché: le sens tactile et l'émotion sont les emblèmes de ces deux expositions éminemment interactives qui cherchent à mieux faire comprendre le fonctionnement de ce sens primordial et son rôle capital dans notre perception de l'environnement et nos relations avec les autres.

au temps des Mammouths

Gigantesques carcasses émergeant des sols gelés de la Sibérie...
Habitants des steppes glacées venus coloniser l'Europe entière...
Côtés et chassés par nos lointains ancêtres...

Comment vivaient les mammouths et pourquoi ont-ils disparu ?

Muséum d'histoire naturelle
14, rue des Terreaux
CH-2000 Neuchâtel / SUISSE
Tél. : + 41 (0)32 717.79.60
Fax : + 41 (0)32 717.79.69
E-mail: info.museum@unine.ch
<http://www.museum-neuchatel.ch/mhnnframe.htm>



Apprendre à compter jusqu'à « zehn »...

... et savoir dire « Hello, what's your name ? » cet été sur la plage... telle est la démarche entreprise par l'APE il y a 4 ans auprès des enfants scolarisés à Blonay et St-Légier afin de sensibiliser leurs jeunes oreilles aux sons de l'allemand et de l'anglais.

Certaines langues sont perçues comme difficiles à apprendre, notamment la langue de Goethe, souvent considérée, à tort, comme compliquée et rébarbative. Découvrir une langue dès le plus jeune âge, et en situation informelle, est un moyen de « tordre le cou » à ces idées préconçues tout en titillant la curiosité linguistique des enfants. En effet, une initiation précoce permet à ces véritables « petites éponges » d'apprendre sans s'en rendre compte et surtout sans inhibitions : les barrières tombent, l'apprentissage est valorisé et rendu plus accessible.

Depuis quelques années, les classes enfantines de Blonay et St-Légier ont déjà la chance d'accueillir - tous les 15 jours - le clown « Piccolo », petite marionnette animée par une enseignante de langue maternelle allemande, projet tant pionnier que pilote initié par l'établissement et soutenu par le département de la formation.



NICOLAS

Forte de l'engouement suscité par cet apprentissage ludique dès le plus jeune âge, l'APE a soutenu l'initiative d'une maman germanophone en mettant sur pied – de manière complémentaire – une série de cours d'initiation à la langue allemande, par le biais de jeux, chansons, bricolages et autres méthodes récréatives.

Cette initiative n'a en aucun cas la prétention de former des enfants bilingues, mais a pour but de les éveiller progressivement à la découverte d'une autre langue, facilitant ainsi la transition vers un enseignement plus structuré. C'est dans cette optique que ces cours hebdomadaires d'allemand sont proposés aux enfants dès la 1^{ère} enfantine et jusqu'en 5^{ème} année, posant ainsi les premières jalons de leur parcours linguistique.

Dans ce même ordre d'idée et toujours grâce au dynamisme de mamans – mais anglophones cette fois-ci – l'APE de Blonay et St-Légier offre à ses jeunes écoliers la possibilité de découvrir... avec un peu d'avance... la langue de leurs chanteurs préférés. « A taste of English » est proposé aux élèves à partir de la 5^{ème} année, et ce de façon tout aussi informelle, chaque lundi midi autour d'un pique-nique.

Mais ça n'est qu'à fin 2008 que nous pourrons évaluer si ce projet pilote aura porté ses fruits. En effet, les premières volées auront alors commencé à l'école l'apprentissage « officiel » des langues...

Nous verrons alors comment se comportent nos petits cobayes et nul doute que nous pourrons compter sur un « feed-back » des enseignants, ces derniers ainsi que la direction des écoles ayant réservé un accueil tout à fait positif à ce projet.

Quoi qu'il en soit, si la crainte d'apprendre une autre langue a disparu ce sera déjà tout ça de gagné !

Monica Kramer
Nathalie Piccard
Apé Blonay-St-Légier

Assemblée Générale des Délégués 2007

Rapport d'activités :

Réunis en assemblée générale le 24 mai dernier à Echallens, les délégués de l'apé-Vaud ont approuvé le rapport d'activités que vous pouvez retrouver sur le site de l'apé-Vaud. Travail de mémoire, mais également source d'information, ce rapport permet de faire le point sur de nombreux dossiers. Il contient également un résumé des nombreuses activités de nos groupes locaux. Il est le reflet de la diversité de nos actions, de la vivacité de notre association, mais également le gage de la continuité de notre engagement envers la mission de porter la voix des parents auprès de nos différents partenaires, en privilégiant le dialogue constructif.

Les délégués ont approuvé les positions :

Apprentissage des langues étrangères : A quel âge ?

L'apé-Vaud rappelle son soutien au projet Harmos et à la création d'un espace romand de la formation, ainsi que la décision du 25 mars 2004 de la CDIP concernant l'enseignement des langues à l'école obligatoire.

Compte tenu de ces différents projets de coordination de l'enseignement des langues au niveau suisse, du développement de connaissances scientifiques concernant l'apprentissage précoce des langues, l'apé-Vaud n'est pas satisfaite des disparités engendrées par la sensibilisation à l'allemand en 3-4^{ème} primaire.

Pour que l'égalité des chances des élèves entrant en 5^{ème} année soit rétablie, nous demandons que l'enseignement de l'allemand soit inscrit à la grille horaire dès la 3^{ème} et dispensé par des maîtres dûment formés et motivés.

Nous soutenons également toute démarche qui développe l'enseignement précoce des langues.

La sélection : Evolution des filières

L'apé-Vaud demande l'ouverture d'un débat pour supprimer l'actuel système de sélection précoce et réorganiser les degrés 7 à 9.

Elle œuvre pour une école qui :

- *permet l'amélioration des compétences de l'ensemble des élèves,*
- *encourage et soutient chaque enfant au maximum de ses capacités,*
- *donne les meilleures chances à chaque élève.*
- *lutte contre toute forme de discrimination.*

Charte :

Afin de mieux définir l'identité de l'apé et de mettre en évidence ce qui nous rassemble, nous avons entamé une réflexion et la rédaction d'une charte reflet de notre identité et nos valeurs. Après avoir fait parvenir un questionnaire à tous nos groupes, le comité a présenté les lignes directrices de cette charte à l'assemblée des délégués et un groupe de travail a été mandaté pour poursuivre les travaux et concrétiser nos réflexions.

Commission de gestion :

La commission de gestion s'est renforcée de 5 membres. Nous pourrions ainsi mieux suivre la facturation des groupes et des membres individuels.

Comité :

Pour l'année 2007-2008, le comité est composé de : Sylvie Pittet Blanchette, secrétaire générale, Catherine Guanzini, Barbara de Kerchove et Michel Roch.

Vie des groupes :

Nous sommes heureux d'accueillir le groupe de Renens qui a redémarré ses activités. Nous souhaitons bonne chance à son nouveau comité. Par contre, le groupe de Montreux a définitivement cessé ses activités. Le comité cantonal prendra directement contact avec ses membres. L'apé compte donc 40 groupes actifs en 2007.

Cycle initial :

L'harmonisation de l'âge d'entrée des enfants à l'école obligatoire au niveau Suisse est en marche.

Actuellement, dans le canton de Vaud, la date butoir d'admission est fixée au 30 juin pour les enfants qui entrent en classes enfantines. Pour l'instant, les parents dont les enfants sont nés entre le 1er mai et le 30 juin ont la possibilité de retarder l'entrée à l'école d'une année, alors que les enfants nés entre le 1er juin et le 31 août peuvent être avancés.

L'apé a toujours défendu ce droit particulier, convaincue que les parents concernés étaient les plus à même de décider ce qui convenait à leurs enfants.

Aujourd'hui, devant l'évolution de notre société, et par souci de cohérence, il nous semble plus opportun de promouvoir l'amélioration de la clarté du système scolaire suisse. En effet, le projet HARMOS prévoit d'harmoniser les structures et les objectifs de la scolarité obligatoire, et de développer des instruments qui décriront avec précision ce qu'un élève sait faire, dans un domaine disciplinaire donné, à un moment précis de sa scolarité.

Le comité cantonal de l'apé-Vaud a donc informé le Département que nous renonçons à défendre l'actuelle exception vaudoise à l'occasion de la prochaine révision de la loi sur le Cycle initial. Toutefois, nous demandons une plus grande différenciation dans la prise en charge de l'élève afin que soient mieux pris en compte les rythmes variés de développement de nos enfants.

L'apprentissage des langues :

La direction pédagogique a entrepris une tournée cantonale décentralisée pour informer tous-toutes les enseignant-e-s d'anglais, d'allemand et d'italien des orientations relatives à l'enseignement de ces 3 langues dans l'école vaudoise et pour présenter les nouveaux moyens d'enseignements d'allemand et d'anglais.

L'apé a été invitée à participer à ces présentations.

L'enseignement des langues étrangères est touché par le phénomène d'harmonisation scolaire mis en route non seulement au niveau cantonal, suisse, mais également international. Le Conseil de l'Europe, dont la Suisse fait

partie, mène des travaux de politique linguistique ayant comme objectif la compréhension entre citoyens européens. Il a établi un cadre de référence qui permet d'établir des objectifs communs et a créé un document d'évaluation de référence, le portfolio. Cet outil, réservé à l'élève, est un instrument personnel qui permet d'organiser et de présenter ses acquis. Il incite également à la réflexion sur son propre apprentissage et sur l'auto-évaluation.

Ce nouvel outil sera progressivement mis en place dans nos écoles. Il est donc important d'adapter les moyens d'enseignements.

Pour l'allemand, une nouvelle méthode appelée « géni@al » sera introduite dès cet automne en 5^{ème} année. Dès 2009, l'allemand sera également obligatoire pour les VSO.

La méthode « english in mind » est généralisée, mais le véritable défi sera de pouvoir offrir de l'anglais dans toutes les voies dès 2008, et surtout, pour répondre aux vœux de la CDIP, il devra être introduit en 5^{ème} année.

Malheureusement, le Département n'a pas assez d'enseignants formés pour répondre à ces exigences.

Concernant l'italien, le département est encore à la recherche de la méthode « idéale ».

La technologie informatique fait également son apparition dans le matériel mis à la disposition des élèves. Ceux-ci pourront ainsi appréhender différentes stratégies d'apprentissage.

Pour plus d'informations : bulletin apé-Vaud No 135, septembre 2005 « J'apprends une langue à l'école : utopie ?

www.ape-vaud.ch/dossier/langues

www.portfoliolangues.ch

www.coe.int

Prochaines CoRep (Commission des Représentant-e-s des groupes locaux) :

- mercredi 12 septembre 2007 : Denges
- lundi 29 octobre 2007 : à déterminer

Si vous êtes intéressé-e à y assister, adressez-vous à votre groupe local !

L'APE d'Epalinges annonce qu'à l'occasion de la journée à pied à l'école, elle organise une petite fête, **vendredi 21 septembre** sur la place de la Croix-Blanche, dès 16 heures 15. Petite marche, lâcher de ballons et goûter sont au programme. La traditionnelle vente-échange de jeux et de jouets aura lieu le **samedi 29 septembre** de 10 heures à 13 heures au collège de Bois-Murat.

L'APE Aubonne-Gimel fête cette année ses 20 ans d'existence. À cette occasion, le groupe organise une grande fête pour les parents et les enfants à l'occasion de l'assemblée générale, soit le **vendredi 28 septembre 2007** dès 17h00 à la pétanque d'Aubonne.

Conférence publique organisée par le Service de protection de la jeunesse (SPJ) à l'occasion des 50 ans de son existence :

**Enfant tyran, ado violent
Dr. Boris Cyrulnik**

Mardi 11 septembre 2007 à 20 heures
Université de Lausanne, Amphimax

Entrée libre, inscription recommandée jusqu'au 24 août 2007
Formulaire disponible sur www.vd.ch/spj-50ans

Le 21 septembre 2007, c'est la fête!

La Journée internationale « A pied à l'école » est un événement qui souligne, à l'échelle mondiale, les problèmes rencontrés par les enfants piétons. C'est l'occasion de parler de la sécurité sur le chemin de l'école, de démarrer ou d'inaugurer une ligne de Pédibus et de sensibiliser enfants, parents, automobilistes et autorités sur ce sujet.

Trésorier :

Le comité cantonal est à la recherche d'un trésorier (ère) pour la tenue de la comptabilité de l'association.

Orientation et scolarité post-obligatoire :

Nous sommes à la recherche de personnes susceptibles de s'investir dans le dossier de l'orientation scolaire et professionnelle et d'autres pour venir renforcer un groupe de travail sur l'enseignement post-obligatoire (gymnase). Merci de vous annoncer auprès du comité cantonal 078/689.63.63.

Camps sportifs de vacances

Le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) édite un catalogue avec la liste des camps sportifs de vacances organisés par des institutions romandes à l'intention des jeunes de 4 à 20 ans et plus. Celui-ci ne comporte pas moins de 280 camps sportifs de vacances dans lesquels chaque enfant peut trouver l'activité qu'il désire. Une large gamme de sports y est offerte.

Ce catalogue peut être commandé gratuitement au no 021 316 39 51 le matin uniquement, ou téléchargée sur :

<http://www.vd.ch/fr/themes/vie-privee/sports-et-loisirs/documentation-generale/camps-et-chalets/>

L'Association Français en jeu cherche des bénévoles pour enseigner le français à des adultes étrangers en situation de précarité.

Une formation initiale est offerte aux bénévoles.

Les enseignants -e-s s'engagent à donner un cours à raison de 2 heures par semaine et durant une année minimum.

Pour plus d'informations, contactez l'Association :
Place Pépinet 2, 1003 Lausanne
Tél. : 021 329 04 49
E-mail : francaisenjeu@bluewin.ch
Site : www.francaisenjeu.ch

Bulletin d'inscription pour devenir membre de l'apé

(qui comprend l'abonnement au bulletin de l'apé-vaud)

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

E-mail: _____

à renvoyer au comité cantonal (av. de Rumine 2, 1005 Lausanne)

Vous avez déménagé ou en avez l'intention.

Faites-le nous savoir, pour que nous puissions vous informer de l'existence du groupe apé le plus proche.

Annoncez-nous vos manifestations, conférences, spectacles, etc.

Délai de rédaction 31 août 2007 (parution: fin septembre)
Adresse rédaction Murielle Kathari Lauritzen, Tél. 021 881 15 68, redaction@ape-vaud.ch (à partir du 1er juillet: Monique Stidel Noverraz, 021 903 44 77)
Bulletin réalisé par Murielle Kathari Lauritzen, Christiane Lavanchy, Marie-Carmen Lenarth, Sylvie Pittet Blanchette, Emmanuelle Roth et Daniel Margot
Illustrations Nicolas et Matthieu
Mise en page Raffaele Amigoni – Imprimerie Afonso, Lonay
Etiquetage et routage La Morgette, Morges

Tirage à 5'500 exemplaires